

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
3, place de la Bourse

Nous suspendons, pour aujourd'hui, les nouvelles générales, afin de donner à nos lecteurs un charmant dialogue, dont nous ne pouvons garantir l'authenticité, et que nous trouvons dans le journal l'INDÉPENDANCE :

## CHRONIQUE SAUMUROISE

## Dialogue des Vivants

Personnages : L. VINSONNEAU, ex-maire.  
E. COUTARD, conseiller municipal.

Le Conseil municipal vient d'élire une Administration nouvelle.

Ravis de l'issue de la crise, les conseillers se congratulent joyeusement. E. Coutard descend gravement le grand escalier. Un nuage obscurcit l'impassible gravité de son visage. Il descend lentement, majestueusement, beau, mais sombre,

Roulant de noirs pensers en son cœur ténébreux.

À côté de lui passe Milon, qui le salue d'un : Bonsoir Eugène ! et qui n'en obtient qu'un soupir et une poignée de main en bois.

Derrière lui, descend aussi, plus majestueux encore, inclinant mélancoliquement son beau médaillon d'Empereur romain de la décadence, L. Vinsonneau, grandeur déchu, qu'un vote du Conseil vient d'envoyer planter ses laitues sur quelque lointain rivage.

Autour d'eux le flot des conseillers s'écoule, et les voici seuls au seuil de l'Hôtel de Ville.

Ils font quatre pas dans la rue et se faisant face :

V. — Eugène, qui l'eût cru ?

C. — Cher Louis, qui l'eût dit ?

V. — Ah ! ne m'en parle pas, j'en suis tout interdit !

Non, je n'attendais pas infortune pareille !

C. — Contre les coups du sort, il faut baisser l'oreille.

V. — Un jour, nous reviendrons, j'en ai le ferme espoir ; Tu seras mon second et j'aurai le pouvoir.

C. — En attendant, mon cher, c'est Peton qui l'emporte, Et malgré tes efforts, ils l'ont mis à la porte.

V. — Vaincu par ce mollasse, ah, c'est dur, j'en conviens ;

Mais que dis-je, vaincu ? Bientôt tu verras... tiens, De ce pas, si tu veux, j'ai la gorge altérée, Nous irons prendre au Cercle un verre d'eau sucrée ; Pour calmer nos esprits rien ne vaut un peu d'eau.

(Ils marchent en silence puis s'arrêtent.)

C. — Celui qui t'a tombé, c'est le père Bonneau !

V. — Le Conseil convoqué par Girandier l'austère,

Ce fainéant, tu sais, qui travaille la terre,

Au complet s'assembla pour fixer mon destin....

Hélas ! ma rose, ami, n'a duré qu'un matin !

« Vous avez — dit Bonneau — toute ma sympathie ; »

« Vous êtes vigilant ; Peton n'est qu'apathie. »

« Au contraire de vous, le Conseil le sait bien, »

« Peton l'irrésolu, ne fera jamais rien. »

« Vous avez ce qu'il faut pour être un très bon maire. »

V. — Je triomphais. — « Voici ce qu'il vous reste à faire »....

V. — Je reste à votre tête ! — « Ah ! non ! allez-vous-en ! »

C. — Un très joli cadeau pour le premier de l'an !

(Ils font six pas et s'arrêtent.)

V. — Il m'a tué ce vieux avec sa sympathie ;

Sur l'autel de Peton, c'est moi qui suis l'hostie....

Et, quand il m'a le front de ses fleurs couronné,

Monsieur Bonneau me fait un joli pied de né.

C. — Et ces pantins, dont il sut tirer les ficelles, T'ont platement lâché !

V. — Mes conseillers fidèles,

Qui m'avaient jusque-là soutenu si souvent,

Sous ce verbe sénile ont fléchi lâchement.

V. — Bonneau (je te le dis, afin qu'il t'en souvienne),

Bonneau peut bien compter sur un chien de ma chienne !

C. — Calme-toi, cher Louis, la vengeance est un mets

Qu'on doit savourer froid — enseignent les... gourmets.

V. — Eugène, je le sais, sois sans inquiétude,

Je puis dissimuler, car j'en ai l'habitude,

Mais je peux l'avouer à toi : Je suis vaincu !

Ah ! mon cher, quel fameux coup de pied dans le ...

C. — Songeons, mon cher Louis, songeons à la revanche ;

Un pouvoir parvenu, déjà le Peton penche.

Cet homme a le vertige en montant aux sommets ;

Lui, garder le pouvoir ! ah ! pour cela, jamais !

Au premier embarras, incertain son pied bute ;

Un de ces premiers jours, il fera la culbute.

Nous reviendrons, Louis, nous serons triomphants.

V. — Tu le crois ?

C. — J'en suis sûr !

V. — Quel beau jour, mes enfants

(Comme dit, en ses vers, ce bougre qui m'eng....),

Quand de monsieur Peton j'aurai cassé la g.... !

C. — Je t'aiderai, Louis ! Ce Peton, je le hais !

Et j'ai le souvenir des beaux tours qu'il m'a faits.

(Ils marchent en silence, puis s'arrêtent. L. Vinsonneau saisit un bouton du pardessus d'E. Coutard.)

V. — Cette majorité, gens à mener faciles,

Se sont laissés rouler comme des imbéciles !

Eugène, comprends-tu les raisons de ces fous ?

« — Je vous trouve excellent... mais ne veux plus de vous ! »

(Vinsonneau lâche le bouton.)

C. — Bon ! Ils n'entendent rien aux choses politiques !

V. — Je me moque pas mal des volontés publiques,

Quand j'ai pour moi le nombre et quatre ans de pouvoir !

C. — Ils pouvaient te nommer, et c'était leur devoir !

V. — Il leur importait peu que Mauriceau fût juge !

C. — Qu'allaient-ils écouter ce Bonneau, vieux transfuge,

Qui fait son important, solennel radoteur,

Et donner la Mairie à ce maudit docteur !

V. — Reprenons nos esprits, car je pressens l'aurore,

Du jour qui nous verra tous deux régner encore.

Trêve aux regrets !

C. — C'est dit !

V. — Cessons de discourir,

Et décidons plutôt comment il faut agir.

(Ils reprennent leur marche et arrivent sous les arcades du théâtre.)

C. — Nous aurons, si tu veux, quelque filliculaire,

Qui, pour peu, nous vendra sa prose mercenaire.

V. — Peton peut se raidir : mettons la main au sac,

Et faisons-lui donner de bons coups de jarnac.

C. — Ce moyen est commode, et l'on combat à l'aise,

Quand seul un autre sent ce qu'un coup d'estoc pèse.

V. — Moyennant quelque écu, un combattra pour nous,

C. — Et nous, Louis, sans peur, nous comptons les coups.

Tu comprends !... cher ami !... quel sens diplomatique !

V. — J'ai compris, cher Eugène !... En avant la musique !

## 9 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## MARTHE

PAR JEANNE SANDOL

Un silence trop prolongé pouvait paraître une affectation. C'était au compagnon de Marthe à prendre la parole.

— Avez-vous été bien émue hier, mademoiselle, par la rencontre de cette horrible bête sur votre route ? demanda-t-il en souriant.

À cette question, Marthe, étonnée, leva les yeux ; considérant alors celui qui lui parlait, elle sembla comparer la sombre silhouette qu'elle n'avait fait qu'entrevoir dans l'obscurité, avec le jeune homme sur le bras duquel sa main s'appuyait en ce moment.

— Ah ! c'était vous, Monsieur ? dit-elle, sortant de son mutisme. Emue, dites-vous ? Non, je ne l'ai pas été... J'ignore si le danger était sérieux. Je ne le crois pas. Je pense qu'au moment de sa chute, le cheval sentait menacé et c'est pour la pauvre bête que je vous adresse tous mes remerciements. Quant à moi, je ne dis point ceci par bravade, je n'étais pas fâché de cette petite aventure. La pré-

sence d'un loup complétait si bien ce paysage hivernal.

— Je comprends, dit-il sans la regarder, ce sont des impressions nouvelles pour une... pour vous peut-être, ajouta-t-il en se représentant.

Marthe changea brusquement de conversation, elle parla de François avec tendresse.

— C'est à vous, monsieur, dit-elle, que mon frère doit son avancement ; cet avancement est aujourd'hui la cause de son bonheur. Aussi, combien il vous est reconnaissant !

— Je n'ai été que juste à son égard, mademoiselle ; c'est à son travail, à son zèle et à son intelligence qu'il doit sa position.

— Oui, ce que vous dites là est vrai, mais sans vous, les qualités de François pouvaient rester bien longtemps ignorées.

— Je suis heureux, mademoiselle, de recevoir l'expression de ses sentiments par votre intermédiaire, dit-il en s'inclinant.

Marthe avait bien pu se soustraire à la danse, mais elle eût blessé ses hôtes en refusant d'assister au repas. Placés à côté l'un de l'autre, les deux jeunes gens finirent par s'isoler des convives qui les entouraient. Une cau-

serie, pleine de charme et d'intérêt, s'établit entre eux. Marthe, se trouvant tout à coup transportée dans ses habitudes de femme du monde, se départit de sa raideur, sans cesser pourtant de veiller sur elle. Son interlocuteur lui rendit la tâche facile, il ne s'écarta pas un instant de la plus stricte réserve, il ne prononça pas un mot, ne fit pas la moindre allusion à la présence de Marthe dans ce pays perdu, et dans un milieu si différent de celui où son éducation devait la placer.

Le repas était à peine terminé que les sons de l'orchestre villageois se firent entendre. Au moment où les jeunes couples, quittant la table, se précipitaient vers la salle de bal, le garçon d'honneur, ainsi que cela était son devoir et son droit, offrit son bras à la jeune fille réclamant la première valse. À cette demande, Marthe se réveilla comme sortant d'un rêve.

— Je suis en deuil, monsieur, je ne danse pas, dit-elle en prenant le chemin de l'appartement qui avait été mis à sa disposition.

Après l'avoir saluée, le jeune homme s'esquiva de son côté, laissant la noce dans tout son entrain.

## IX

L'ingénieur est rentré chez lui ; assis en face de la cheminée, où se consume un feu ardent, il suit du regard les jets de la flamme, cherche à démêler les figures bizarres, les dessins compliqués qui naissent et meurent à ses yeux du milieu des tisons embrasés. Ces dessins ont parfois des lignes tellement nettes et précises que le crayon pourrait les reproduire ; mais ces images fugitives doivent aussi leur netteté à l'imagination de celui qui les observe. Est-ce bien la braise incandescente qui reproduit ce soir la svelte figure de femme dont la forme élégante monte et descend à travers la flamme ?... Peut-être cette figure ne se montre-t-elle si distincte qu'aux yeux du jeune homme, absorbé dans sa contemplation intérieure. Peut-être son cerveau fait-il tous les frais de la gracieuse apparition.

Pendant que, livré à ses réflexions, il cherche à s'expliquer la présence de cette jeune fille chez ces bons Savoyards, le maître de l'auberge, le père de la mariée frappe à la porte de la chambre, demandant s'il peut entrer.

(A suivre.)

## Herz, Clémenceau et Crispi

Le *Petit Journal* publiait ces jours derniers, sur le sieur Cornélius Herz, une étude que son étendue nous empêche d'exposer en entier, mais que son importance ne nous permet pas de laisser passer inaperçue.

Il est bien avéré aujourd'hui que Cornélius Herz fut un agent au service de M. Crispi, qui l'employa à ses desseins en vue du renouvellement de la triple alliance.

Les faits remontent à l'année 1890, deux ans avant le renouvellement des traités entre les trois puissances. M. Crispi, qui rêvait alors de jouer en Italie les Cavour et les Bismarck, ne pouvait trouver une meilleure occasion d'augmenter le prestige de son pays et sa propre gloire. Quel succès, si au lieu d'une nation sans argent et presque sans armée, prise en remorque par les autres, il pouvait, au renouvellement, offrir l'alliance d'un peuple puissant et dicter lui-même les conditions de son appui !

Mais pour arriver à ce but il fallait se rapprocher de la France, du moins en apparence, obtenir son argent d'abord, ensuite un adoucissement dans les relations commerciales, en un mot toutes les apparences d'une réconciliation, pour faire payer plus cher à nos ennemis le prix de sa trahison envers nous.

Malgré les difficultés de l'entreprise, le petit-fils de Machiavel n'hésita pas à dresser ses batteries et choisit pour compères, Herz et son chef de cabinet, M. Mayor.

Celui-ci fut chargé de la Presse, à laquelle il fit miroiter tous les arguments en vue d'une réconciliation, même les arguments sonnants ; mais ni promesses, ni argent ne peuvent surmonter nos répugnances, et, à un très petit nombre d'exceptions près, les appréciations des journaux n'en devinrent que plus serrées. M. Mayor rentra les oreilles basses auprès de son patron, qui l'envoya en disgrâce.

Le rôle de Cornélius Herz fut le même, mais c'est auprès des hautes sphères gouvernementales qu'il devait faire agir son influence. M. Crispi l'avait choisi, entre autres coquins, à cause de sa dignité élevée de grand-croix de la Légion d'honneur et de ses grandes relations avec plusieurs membres de notre gouvernement.

Là encore l'opinion publique écrasa toute tentative dans cet ordre d'idées et M. Crispi, battu sur toutes les coutures, précipita sa chute, comme s'il n'avait voulu survivre à la ruine de ses espérances, laissant, comme seul souvenir de son aventure manquée, une proposition de nomination pour l'ami Herz à la dignité de grand-croix de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, qui est la Légion d'honneur au pays du macaroni. On sait que son successeur refusa de contresigner ce décret.

Au sujet des faits que nous venons de raconter et qui ne peuvent plus faire aujourd'hui l'objet d'aucuns doutes, il est bon de rappeler qu'il existe un homme qui fut l'intime de ce Cornélius Herz, avec lequel il passa les dernières heures dont celui-ci souilla encore le sol français. Cet homme, c'est M. Clémenceau. Ne fut-il que la dupe de l'espion italien ? Nous voulons bien le croire, mais c'est encore trop, et quand un homme politique a commis une bêtise telle qu'on puisse mettre son nom entre ceux d'un traître et d'un ennemi, son rôle est fini : s'il ne se retire pas, c'est à ses électeurs de le retirer. JEAN DASSY.

## Le procès du 10 janvier

C'est aujourd'hui que commence le procès intenté par le Parquet aux administrateurs du canal de Panama.

Trois inculpations sont visées par le parquet : escroquerie, tentative d'escroquerie, abus de confiance.

MM. Ferdinand de Lesseps, Charles de Lesseps, Marius Fontane et Cottu sont prévenus d'avoir conjointement, depuis moins de trois ans avant le premier acte de poursuites, à

Paris, escroqué tout ou partie de la fortune d'autrui, en se faisant remettre ou délivrer par diverses personnes, à l'aide de manœuvres frauduleuses, des souscriptions suivies de versements de fonds à l'occasion de l'émission d'obligations du 26 juin 1888.

M. Alexandre-Gustave Eiffel est prévenu de s'être rendu complice de cette escroquerie en recelant sciemment partie des sommes obtenues à l'aide dudit délit.

Dans la tentative d'escroquerie n'est pas inculpé M. Eiffel. Cette tentative qui, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de ses auteurs, c'est l'émission du 12 décembre 1888, retenue à la charge de MM. Ferdinand de Lesseps, Charles de Lesseps, Fontane et Cottu.

Dans l'abus de confiance sont impliqués les cinq prévenus :

MM. de Lesseps père et fils, Fontane et Cottu sont inculpés d'avoir (toujours conjointement, et toujours moins de trois ans avant le commencement des poursuites) détourné ou dissipé, au préjudice de la Compagnie de Panama et de ses obligataires, des effets et deniers qui ne leur avaient été remis qu'à titre de mandat ou de dépôt, à la charge d'en faire un emploi et un usage déterminés.

M. Eiffel est inculpé d'avoir détourné ou dissipé, au préjudice de la Compagnie du canal interocéanique de Panama, des effets ou deniers qui ne lui avaient été remis qu'à titre de mandat ou pour un travail salarié, à charge par lui d'en faire un usage et un emploi déterminés.

### LA DURÉE DES DÉBATS

Les défenseurs sont : pour MM. de Lesseps, Me Barboux ; pour M. Fontane, Me du Buit ; pour M. Eiffel, Me Waldeck-Rousseau. M. Cottu, qui avait songé tout d'abord à prendre Me Léon Renault pour avocat, a fait choix de Me Martini.

Combien d'audiences occuperont les débats ? D'après certaines évaluations, on peut faire le calcul suivant :

Une audience pour l'interrogatoire ; deux pour l'audition des témoins cités par le procureur général ; une audience pour les témoins à décharge cités par les prévenus ; deux pour le réquisitoire de M. l'avocat général Rau ; trois audiences pour la plaidoirie de Me Barboux au nom de M. Charles de Lesseps ; une audience pour les plaidoiries de Me Martini et du Buit en faveur de M. Henri Cottu et de M. Marius Fontane ; une audience pour la plaidoirie de Me Waldeck-Rousseau, l'avocat de M. Eiffel.

En tout une douzaine d'audiences probablement. Elles commenceront à midi précis et seront levées à quatre ou cinq heures. Elles auront lieu les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine. A l'occasion, pour ne pas interrompre trop longtemps un exposé ou une partie de plaidoirie intéressante, il pourrait y avoir séance extraordinaire de la Cour le vendredi.

## L'affaire du Panama

Il est inexact que l'information pour corruption soit close ou doive l'être aujourd'hui.

Le juge d'instruction doit entendre encore un certain nombre de personnes se rattachant à l'inculpation dirigée contre M. Baihaut.

M. Clémenceau a été entendu hier matin par M. le juge d'instruction Franqueville.

Ils se sont entretenus longuement. La conversation a porté sur les circonstances qui ont accompagné la mort du baron de Reinach.

A midi, M. Franqueville a quitté le Palais. M. Baihaut se trouve à la disposition du juge d'instruction au service de la sûreté.

M. Blondin a été extrait de Mazas et MM. Fontane et Cottu de la Conciergerie, afin d'être confrontés avec M. Baihaut. Cette confrontation était annoncée comme devant être particulièrement décisive pour M. Baihaut.

M. Blondin, qui avait sollicité sa mise en liberté sous caution, a vu cette demande rejetée malgré les très sérieux motifs de mauvaise santé invoqués à l'appui de sa requête.

La Commission d'enquête a consacré sa séance d'hier à l'examen des procès-verbaux des deux commissions parlementaires de Panama de 1886 et de 1888.

M. Carpot, ministre des finances, combattit le projet au Conseil des ministres. Mais, la majorité du Conseil étant favorable, il signa comme ses collègues en vertu de la solidarité ministérielle.

La Commission a entendu M. Rousseau qui avait atténué les termes de son rapport parce qu'il savait qu'il serait publié.

M. Rousseau ajoute qu'il n'avait pas caché d'ailleurs au gouvernement que l'achèvement du canal de Panama était impossible à moins d'y consacrer encore d'énormes capitaux.

### « Je vous en défie »

M. Paul de Cassagnac a publié sous ce titre, dans l'*Autorité*, un violent article qu'il termine ainsi :

« Vous avez fait, avec l'argent du Panama, ce que vous faites tous les jours avec l'argent des bureaux de bienfaisance, c'est-à-dire que l'argent des pauvres paie les frais de la guerre que vous nous faites.

» C'EST INFAME, C'EST SCÉLÉRAT.

» Et vous osez faire condamner à la prison le malheureux qui vole un pain ou une bouteille de vin alors que vous avez extorqué des millions, vous qui êtes libres, vous qui êtes président de la Chambre ou ministres !

» Mais pourquoi Lesseps, Fontane, Cottu, en prison ?

» Pourquoi des poursuites contre dix sénateurs et députés qui sont moins coupables, moins criminels que vous ?

» OSEZ DONC ME POURSUIVRE, MOI, QUAND JE VOUS DIS ICI, EN FACE, APRÈS LES AVEUX DE ROUVIER ET DE FLOQUET, QUE VOUS ÊTES UN GOUVERNEMENT DE BRIGANDS ET DE VOLEURS !

» JE VOUS EN DÉFIE ! »

## INFORMATIONS

### LA PRÉSIDENTIE DE LA CHAMBRE

M. Brisson ne posera pas sa candidature au fauteuil présidentiel.

M. Brisson est président de la Commission d'enquête, et il n'interrompra pas sa tâche.

### UN BALLON D'ESSAI

Le journal *la France* dit que des ordonnances de non lieu, en faveur de plusieurs des membres du Parlement sous le coup de poursuites, seraient déjà signées par le juge d'instruction.

Le *Paris*, journal de M. Ranc, lance la même nouvelle.

Dans les couloirs on demeure dans l'attente des faits.

Au cas où une ordonnance de non-lieu interviendrait après la clôture de l'instruction, les députés boulangistes interpelleraient le gouvernement sur les raisons qui l'avaient amené à déposer ces demandes en autorisation de poursuites.

### LA LIBERTÉ DE RÉUNION

A la suite de l'intervention de la police dans la réunion qui a eu lieu vendredi soir au Tivoli-Wauxhall, M. de Morès, qui présidait ce meeting, adresse au préfet de police une lettre publiée par le *Libre Parole* :

« Mes amis, écrit M. de Morès, pour ne pas vous donner un prétexte pour m'arrêter, ont subi les bourrades de vos agents. Une autre fois, ils seront moins patients et le sang retombera sur votre tête.

» Nous sommes décidés à faire respecter à Paris le droit de réunion et le droit de parole, et, pour cela, nous irons jusqu'au bout.

» Au nom de la France et de la République, dont vous êtes un agent, je vous demande de faire justice. »

### LES BATTERIES D'ÉMEUTE

Les deux « batteries d'émeute » ont quitté Satory pour Paris.

Ces petits canons peuvent être trainés par un cheval et sont manœuvrables sur les voies

les plus étroites. Ils sont gardés à Satory et servent pour le tir. Ils sont amenés à Paris aussitôt que l'autorité militaire reçoit des ordres en vue de réprimer des émeutes.

A Saint-Augustin, un service anniversaire de la mort de Napoléon III a été célébré hier.

Hier a comparu, devant la Cour d'assises de la Seine, Alexis Suire, l'administrateur du Bureau de bienfaisance, poursuivi pour détournements au préjudice de l'Assistance publique.

La nouvelle du mariage du grand-duc héritier de Russie avec la princesse Marguerite, fille du duc de Chartres, ne repose sur aucune base sérieuse.

Un détail bien curieux relatif à la succession du marquis de Villette, qui donna lieu, sous l'Empire, à un grand procès entre M<sup>re</sup> de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, et les héritiers naturels du marquis.

Dans cette succession se trouvait le cœur de Voltaire, ce qui s'explique par ce fait que la maison dans laquelle est mort le poète-philosophe, quai Voltaire, a appartenu à la famille de Villette.

Un évêque grand seigneur a donc hérité du cœur de celui qui aurait voulu « pendre le dernier des prêtres avec les boyaux du dernier des nobles ». (Figaro.)

Toujours pratiques les Anglais !

Ils ont, en ce moment, un scandale financier énorme : c'est le krach de la *Liberator Building Society*, dans laquelle le petit public perd plus de 200 millions.

Au su et au vu de tous, il y a trois députés compromis dans l'affaire : ils ont eu garde de corps, ils sont partis pour l'Espagne, pays avec lequel l'Angleterre n'a pas de traité d'extradition, et les journaux anglais continuent à dire que l'honnêteté britannique est au-dessus de toute attaque.

### LE DAHOMEY

Le paquebot français *Taygète*, courrier de la côte occidentale d'Afrique, est arrivé à Marseille, amenant un convoi de blessés et de malades de la colonne expéditionnaire du Dahomey.

L'avis de tous est qu'il sera impossible à Behanzin de reconstituer son armée.

Comme toujours, le général Dodds est unanimement loué. Les soldats font également l'éloge de l'aumônier de la colonne, toujours au premier rang dans le combat, consolant les mourants et prodiguant ses soins aux blessés.

### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 9 janvier 1893.

La Bourse se remet peu à peu des émotions qu'elle a éprouvées dans la seconde partie du mois de décembre. La liquidation a dégagé la place et les cours actuels ont provoqué des demandes au comptant qui donnent à réfléchir à la spéculation à la baisse. Ainsi le 3 0/0 clôture à 94.15 et le 4 1/2 est-il très soutenu à 103.40.

La Rente Italienne ne saurait tarder à regagner son coupon de 2.47 détaché vendredi, elle reste à 90.05.

Les Chemins Méridionaux à 612 ex-coupon de 12.50 représentent un placement ressortant à 5 1/2 0/0.

L'Extérieure à 61 fr. ex-coupon est offerte, le change espagnol étant de plus en plus tendu.

Les périodes de crise profitent à la Banque de France qui remonte à 3,800 fr. Les avances sur titre et les réescomptes doivent relever le chiffre de ses bénéfices qui sont de 745,000 francs pour la dernière semaine.

Au cours actuel de 915 fr. ex-coupon de 30 francs, le Crédit Foncier rapporte 5 1/2 0/0.

Ce taux de capitalisation est très avantageux et ce titre ne saurait descendre plus bas, des demandes de prêts nouveaux compensant largement les remboursements anticipés.

La Banque de Paris à 610 fr. ex-coupon de 20 fr. paraîtra au-dessous de sa valeur réelle si l'on considère la plus-value de son portefeuille sur l'estimation des valeurs qui la composaient à la fin de 1891.

La Société Générale tend à revenir à 480 fr. La spéculation ne s'attaque pas à un titre

bien classé et qui jouit d'un revenu à peu près fixe.

Le Crédit Lyonnais regagne à 735 fr. ce qui lui avait fait perdre dans un moment de trouble irréflecti, l'erreur commise sur la portée d'un incident absolument étranger aux faits de gestion de la société.

Le Comptoir National d'Escompte reste en meilleure tendance à 475 fr. Dans ces moments de crise, alors que la défiance condamne les capitaux à l'inaction, l'épargne est heureuse de trouver des sociétés où ses dépôts sont en sûreté et rapportent un intérêt qui peut aller jusqu'à 4 0/0.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran est recherchée au cours de 305 fr.

Les obligations de la Société des Immeubles de France se négocient les 3 0/0 à 380 et les 4 0/0 aux environs de 470 fr.

L'action des Chalets de Commodité est en progrès marqué à 695. On compte sur une augmentation du dividende de l'exercice.

L'obligation 5 0/0 de la Compagnie Nationale d'Electricité est à 635.

La Compagnie des chemins de fer de l'Equateur annonce le paiement du coupon semestriel de ses obligations qui sera probablement regagné très promptement.

Les Chemins Economiques valent 448 fr.

Ch. HEYMAN et C<sup>o</sup>,  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

### Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bilange, 25  
SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 6°
Ce matin, à 8 h.		+ 6°
Midi,	753 <sup>m/m</sup>	+ 6°
Hausse	4 <sup>m/m</sup>	
Baisse	3 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 4°

#### AVIS ADMINISTRATIF

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses concitoyens, qu'en vertu de la loi du 2 mai 1855 et du décret du 4 août de la même année, tout possesseur de chiens, non déclarés, doit en faire la déclaration, à la Mairie, avant le 16 janvier courant.

Celui qui, possédant un ou plusieurs chiens, n'a pas fait de déclaration avant cette époque, est passible de la triple taxe.

Il rappelle également qu'en vertu des lois des 2 juillet 1862, 23 juillet 1872 et 22 décembre 1879, les propriétaires de voitures suspendues, chevaux, mules et mulets, non déclarés, doivent en faire la déclaration à la Mairie avant le 16 janvier courant.

Les déclarations qui ne sont pas faites dans les délais prescrits et celles qui sont inexactes ou incomplètes donnent lieu au doublement des taxes.

Mairie de Saumur, le 7 janvier 1893.

Le Maire, D<sup>r</sup> PETON.

#### Caisse d'épargne postale

Les livrets de caisse d'épargne postale subissent eux aussi le contre-coup de la baisse des intérêts servis par le gouvernement.

On a affiché en effet dans tous les bureaux de poste que le taux de l'intérêt pour 1893 était fixé à 2 fr. 75 pour cent, d'après la loi du 26 décembre 1892.

C'est encore la petite épargne et le travailleur qui sont frappés.

#### Changement de nom de la commune de Varennes-sous-Montsoreau

A la suite des vœux émis par les différents Conseils du département, la commune de Varennes-sous-Montsoreau, canton nord-est et arrondissement de Saumur, portera à l'avenir le nom de Varennes-sur-Loire.

#### Élections à Distré

On a procédé dimanche, à Distré, à l'élection d'un adjoint en remplacement de celui qui est mort ces jours derniers, et à l'élection d'un conseiller municipal pour remplacer celui dont l'élection a été invalidée par le conseil de préfecture.

M. Luc Serrault, conservateur, a été élu adjoint. Il y a ballottage pour l'élection du conseiller municipal.

Fontevault. — Suicide. — Dimanche soir, un jeune apprenti de M. Trudeau-Bontemps, boucher à Fontevault, a découvert dans l'écurie de la maison le corps de son maître pendu à une poutre.

Lorsque l'on coupa la corde, la mort était complète et le médecin appelé ne put rien faire pour rappeler à la vie le suicidé.

Rien ne faisait prévoir cette détermination de la part de Trudeau. On croit cependant que, pris de désespoir de n'avoir pu obtenir l'adjudication de la fourniture des viandes de boucherie à la Maison centrale, et se voyant cette affaire enlevée par son cousin, Trudeau pensa ne plus pouvoir faire honneur à ses affaires et voulut en finir avec la vie.

Braufort. — Accident mortel. — Un accident qui a causé mort d'homme est arrivé mardi dernier au château de Monet, résidence de M. le général d'Andigné, sénateur de Maine-et-Loire.

Un des cochers était occupé à dresser un cheval. L'animal désarçonna son cavalier qui se fractura le crâne sur une borne. Un médecin, appelé sur le champ, ne put que constater le décès de ce malheureux.

Durtal. — Accident mortel. — La semaine précédente, M. Segrétain fils, âgé de 17 ans, en allant chercher les chevaux de son maître, reçut de l'un deux un coup de pied sur la tête.

Il resta un moment évanoui; revenu à lui il retourna chez son patron, où il reçut les premiers secours; mais, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, ce malheureux jeune homme mourut quelques instants après au milieu d'atroces souffrances.

M. le général d'Elloy, commandant l'artillerie du 9<sup>e</sup> corps, sera atteint par la limite d'âge le 20 juillet prochain.

C'est le 25 décembre 1893 que M. le général Villain, commandant le 9<sup>e</sup> corps, passera également dans le cadre de réserve.

M<sup>rs</sup> Pessard et M. l'abbé Thibault ont été mandés samedi à Paris, afin de servir de témoins à M<sup>rs</sup> Mathieu, pour sa prestation de serment devant S. E. le Nonce.

#### Peaux d'oranges

Il est toujours dangereux de les jeter sur la voie publique, nous en avons encore une fois la preuve.

Une dame, revenant du marché, passait rue Lenepveu, à Angers, quand le pied lui glissa sur une peau d'orange et, dans sa chute, elle fit une omelette des quelques douzaines d'œufs qu'elle avait dans son panier, et se fit au genou une blessure assez grave.

#### Les poêles mobiles

Encore ces dangereux appareils!

Les victimes sont deux vieillards, M. et M<sup>rs</sup> Renau de la Jonquièrre, propriétaires, habitant une petite villa, près Segré. Vers dix heures du matin, leur fille, M<sup>lle</sup> de la Jonquièrre, institutrice à Paris, se présentait chez ses parents. Au premier étage, dans la chambre des deux époux, un spectacle navrant s'offrit à ses yeux. Sur le lit, M. et M<sup>rs</sup> de la Jonquièrre étaient étendus, inanimés.

Le docteur constata que les deux vieillards avaient succombé à une asphyxie déterminée par le gaz acide carbonique.

Les gaz délétères s'échappant d'un poêle mobile placé au rez-de-chaussée avaient pénétré par la cheminée de la chambre où couchaient M. de la Jonquièrre et sa femme.

#### Une épidémie à Thouars

L'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Thouars est loin d'être en décroissance. Les élèves internes des diverses écoles ont été licenciés. Les militaires sont toujours les plus éprouvés. Un soldat est mort la semaine dernière; deux sont dans un état alarmant, dix-

neuf sont à l'hôpital et quelques-uns à l'infirmierie.

#### Le 1<sup>er</sup> de l'an à Loches

Il paraît que pour ne point subir le contact de M. Daniel Wilson, maire de Loches, les autorités civiles de cette ville ont renoncé cette année aux réceptions du 1<sup>er</sup> jour de l'an.

M. le Sous-Préfet s'en est allé à la campagne et M. le Président du Tribunal civil s'est calfeutré chez lui.

Wilson a fait ouvrir toutes grandes les portes de sa mairie et y a reçu ses amis.

#### Accident de chasse

Un regrettable accident s'est produit la semaine dernière sur la route de Vivonne (Vienne).

M. Maurice Person, âgé de 17 ans, revenait de la chasse avec son frère, âgé de 14 ans. Tous les deux regagnaient leur domicile, la Ragondelière, commune de Marçay.

En route, les jeunes gens rencontrèrent le domestique de la maison qui revenait de faire les provisions, en char-à-bancs. Ils montèrent donc en voiture, mais le cocher dit à M. Maurice Person: « Vous êtes certain d'avoir désarmé votre arme? — Oui, oui, soyez tranquille », lui fut-il répondu.

Tout à coup, deux coups de feu retentirent et M. Maurice Person tombait, baigné dans son sang. La charge avait labouré la cuisse. Le domestique conduisit le blessé à Vivonne et un médecin lui donna les premiers soins.

Heureusement que les blessures ne sont pas très graves.

#### Un mariage peu ordinaire

Ce mariage vient d'être célébré dans la commune de Saint-Genest (Vienne).

Le marié, M. Pivars, est âgé de 74 ans et déjà deux fois veuf.

La mariée, M<sup>rs</sup> Bruneau, est âgée de 73 ans et est veuve.

Leurs enfants et petits-enfants assistaient à la noce.

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 10 janvier. — Marguerite-Léonie Pauvert, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

##### MARIAGES

Le 9 janvier. — Bonnet Chavanon, plâtrier, a épousé Adrienne-Célestine Escandes, lingère, tous deux à Saumur; — Louis-Ambroise-Marie-Joseph de Waubert de Genlis, sans profession, à Amiens (Somme), a épousé Jeanne-Louise-Marie Piétn, sans profession, à Saumur.

##### DÉCÈS

Le 9 janvier. — Auguste Fouet, chapeletier, 66 ans, époux de Jeanne Gaschet, à l'Hospice.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Hiver 1892-1893

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 106 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 45 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de dix jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

## Dernières Nouvelles

### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Service spécial de l'Echo Saumurois.

## Crise Ministérielle

Paris, 10 janvier, 1 h. soir.

Ce matin, les ministres, réunis en Conseil de cabinet, ont reconnu la nécessité de reconstituer un ministère.

Ils ont décidé de remettre leur démission entre les mains de M. Carnot, qui l'a acceptée, et a chargé M. Ribot de reconstituer un Cabinet.

M. Ribot prendrait l'intérieur, avec la présidence du Conseil. MM. Loubet et Freycinet ne feraient pas partie de la nouvelle combinaison.

HAVAS.

#### Arrestation de M. Baihaut

M. Baihaut, ancien ministre des travaux publics, a été arrêté hier soir, à six heures et demie, à sa sortie de chez M. le juge d'instruction, qui lui avait fait subir, depuis une heure de l'après-midi, un long interrogatoire.

M. Baihaut avait été confronté avec MM. Cottu, Charles de Lesseps et Fontane, et avec MM. Blondin et Sans-Leroy.

Ces diverses confrontations avaient été accablantes pour l'ancien ministre.

Après avoir dîné avec sa femme dans le cabinet de M. Clément, il a été écroué, à neuf heures, à Mazas.

#### LA RENTRÉE

La première journée passera sans incident, puisque la Chambre ne peut être saisie d'aucune motion tant que son bureau n'est pas constitué.

On n'annonce que des interpellations sans importance.

La question à l'ordre du jour est celle de l'élection de M. Floquet. Celui-ci n'a pas de concurrent et cependant, s'il faut s'en rapporter aux impressions de couloirs, il se trouve dans une fort mauvaise posture.

Beaucoup de députés républicains qui, il y a quinze jours, auraient voté pour lui, y ont renoncé après avoir constaté l'effet produit, dans leurs circonscriptions, par les singulières théories gouvernementales de M. Floquet.

On signale une nouvelle affaire à la charge de M. de Freycinet, au sujet du frein Winger qui aurait entraîné pour le budget une dépense de plus de trois cents millions.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 8 Janvier 1893

Versements de 200 déposants (27 nouveaux), 60,047 fr. 50.

Remboursements, 18,891 fr.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

## ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean.

Pâtés de foies gras et Gibiers truffés des premières marques

Pâtés de foies gras truffés, terrine n <sup>o</sup> 14	1.75
— — — — — n <sup>o</sup> 12	3.00
— — — — — n <sup>o</sup> 10	4.25
— — — — — n <sup>o</sup> 9	5.50
— — — — — n <sup>o</sup> 8	7.25
— — — — — n <sup>o</sup> 7	10.50
— — — — — n <sup>o</sup> 6	14.00

Foies gras au naturel, de 4.50 à 4.75

Pâtés de foies gras de Canards, n<sup>o</sup> 10 4.25 |

Pâtés de foies gras truffés de Canards, n<sup>o</sup> 12 3.25 |

Mauriettes désossées, truffées et farcies 3.50 |

aux foies gras 3.50 |

Pâtés d'Alouettes, depuis 1 fr. 25 jusqu'à 5 fr. 50

Pâtés de Grives, de Faisan, de Bécasse, de St-Hubert, depuis 2 fr. 60 à 5 fr. 50

PÂTÉS EN CROUTE SUR DEMANDE EN 24 HEURES

Truffes brossées sur choix, depuis 1 fr. la boîte.

Le Gérant: G. JOUAUST.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION  
Le dimanche 19 février 1893, à 4 heures du soir,  
A Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire,

### UNE MAISON

AVEC TOUTES SES DÉPENDANCES  
Et jardin avec puits et bassins,  
Située au Chapeau,  
commune de Saint-Lambert-des-  
Levés,  
Appartenant aux époux BRÉHÉRET-  
AUDINEAU.  
Pour la désignation, voir les  
affiches.

### A VENDRE OU A LOUER

Excellent Terrain Potager  
Très bien affruié  
D'une contenance de 70 ares.  
Avec maison, pressoir, pompe et  
bassin,  
Situé au Pont-Fouchard.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve COURALEAU,  
rue de Bordeaux, 40.

### A Affermer BOULANGERIE

Aux Ulmes.  
S'adresser à M. DEROUET-  
FOULARD.

### A LOUER APPARTEMENT

Au 2<sup>e</sup> étage  
Composé de trois pièces, man-  
sarde, décharge et grenier.  
S'adresser au bureau du journal.



**GUERISON**  
Certaine et Radicale  
de toutes les  
**Affections de la Peau**  
DARTRES, ECZÉMAS, ACHÉ,  
PSORIASIS, PRURIGO, TÛCHE,  
HERPES, LOPUS, etc.  
Même des  
PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Médecins les plus célèbres.  
Le traitement ne dérange nul-  
lement du travail, il est à la  
portée des petites bourses, et, dès le deuxième  
jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LEBONARD, Médecin-Spécialiste  
Ancien Aide-Major des Régiments Militaires  
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuits par Correspond.

## GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

### IMBERT FILS

Fromages extra		Saucissons de Lyon, d'Arles et de Lorraine	
Camembert, double crème.	0,60	Saucisses fumées, 2 pour	0,25
Brie, véritable, 1/2 kil.	1,40	Poitrine fumée, 1/2 kil.	1,40
Gruyère, extra,	0,85	Jambon désossé roulé,	1,50
— Emmenthal, —	1,20	Pâtés de foies gras truffés, de Stras- bourg et de Ruffec,	
Port-Salut, de la Trappe,	1,50	1,75; 2,75; 3,75; 5 et 8 fr.	
Roquefort,	1,60	Crème de foies gras pour Sandwichs	la boîte 1,10 et 2,25
Hollande pâte grasse,	1,10		
Choucroute de Strasbourg,	2,00		

Pâtés truffés : Alovettes, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lièvre,  
la terrine, 2,75, 3,75 et 5 fr.

Câteaux Lorientals, 60, 1,30 et 1,80

## Pas de CREDIT LIQUIDATION Pas de condition

### AU GRAND BAZAR

Tenu par **DAVEAU**, Doreur  
Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

### SAUMUR

## Etrennes 1893

A l'approche de nouvel An, cette Maison rappelle à sa clientèle que c'est

### La dernière année

qu'elle tiendra les **Jouets, Objets d'Art** et de **Fantaisie** con-  
venables pour **Etrennes**. En conséquence, ces marchandises seront  
données

### A N'IMPORTE QUEL PRIX

afin d'en décharger les Magasins; c'est donc dans cette Maison que l'on  
trouvera

## de Véritables Occasions! du Véritable Bon Marché!

Aux nombreux et fidèles clients de ses Ateliers des **Dorure** et d'**En-  
cadrements**, M. DAVEAU fait connaître qu'il s'est adjoint un ancien  
patron d'une maison de **dorure d'Angers**, ce qui lui permet de  
garantir la promptitude et le bon soin dans ses travaux de

### DORURE ET D'ENCADREMENTS

Dans les 24 heures on échangeera les Marchandises qui ne plairont plus.

Dans les 24 heures on remboursera les Marchandises qui ne plairont plus.

### Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

### A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12,  
SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents  
vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.  
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.  
Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure  
Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi  
et le Dimanche.

### PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne  
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales  
naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités  
médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du  
corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien  
fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc  
vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre  
les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et  
d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

# Magasins de la Glaneuse GRANDE LIQUIDATION Pour cause de Changement de Domicile

Les MAGASINS DE LA GLANEUSE informent leur clientèle que l'**Extension** que prennent leurs affaires ne leur permettant plus de rester dans  
la rue Saint Jean où ils ne peuvent s'agrandir, ont décidé leur transfert, le **premier février prochain**, rue d'Orléans, n°s **18 et 20**,  
dans l'immense local occupé autrefois par MM. NEXME FRÈRES.

Avant de prendre possession de ce **Hall** splendide unique à Saumur, et afin de n'avoir à leur entrée dans cette **nouvelle installation** que  
des articles de toute dernière création, LES MAGASINS DE LA GLANEUSE ont décidé, à partir du **Samedi 3 Décembre**, la **liquidation** de  
presque toutes les Marchandises existant dans les locaux de la rue Saint-Jean.

Cette liquidation, qui ne pourra durer que deux mois à peine, est certainement appelée à un très grand succès: d'abord par le **Stock**  
**considérable** des marchandises à écouler et les prix vraiment fabuleux de bon marché auxquels elles seront vendues.

Les très **Grands rabais** porteront surtout sur les marchandises d'Hiver, c'est-à-dire utiles, telles que :

**Fourrures, Manchons, Boas, etc. Velours peluchés, Soieries noires et couleurs, Écossais, Bonneterie.**  
**Jupons, Pèlerines, Foulards, Cravates, Mantilles de Grenade, Taies d'Oreillers, etc., etc. Objets pour Etrennes:**  
**Bambous montés, Ecrans, Tables, Chevalets, Eventails, etc., etc....**

Des affiches, apposées sur les Marchandises des étalages intérieurs et extérieurs, prouveront que vraiment nous faisons des sacrifices sans  
précédents pour l'écoulement dans un bref délai de la plus grande partie de notre **Stock**.

### ARTICLES SPÉCIAUX POUR OEUVRES DE BIENFAISANCE

MAGASINS de la GLANEUSE.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.